

Mesures financières non définies par les IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non définies par les IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non définies par les IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non définies par les IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux IFRS. Les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com présentent des renseignements supplémentaires concernant ces mesures financières non définies par les IFRS, ainsi qu'un rapprochement avec les mesures selon les IFRS les plus proches.

Le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) et les mesures financières fondées sur celui-ci, incluant le bénéfice (la perte) d'exploitation par action et le rendement d'exploitation des capitaux propres, sont des mesures financières non définies par les IFRS. Le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) exclut du bénéfice net déclaré l'incidence des éléments suivants qui ne sont pas de nature opérationnelle ou récurrente afin d'aider les investisseurs à comprendre le rendement de nos activités :

i) certaines couvertures de la FSL Canada qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture; ii) les ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS; iii) les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration (incluant les incidences liées à l'acquisition et à l'intégration des entités acquises, auparavant présentées à titre de coûts de restructuration et autres coûts connexes¹); iv) les pertes de valeur au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles; et v) d'autres éléments qui ne sont pas de nature opérationnelle ou récurrente. En 2013, le bénéfice net opérationnel excluait également l'incidence de la vente de nos activités américaines de rentes², soit une perte sur cession, des modifications des hypothèses et des mesures de la direction connexes et des coûts de restructuration connexes. Le bénéfice d'exploitation par action exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) et les mesures financières fondées sur celui-ci, qui comprennent le bénéfice par action sous-jacent (la perte par action sous-jacente) et le rendement des capitaux propres sous-jacent, sont des mesures non définies par les IFRS. Le bénéfice net sous-jacent (la perte nette sous-jacente) exclut du bénéfice d'exploitation net (de la perte d'exploitation nette) l'incidence des éléments suivants qui viennent créer de la volatilité dans nos résultats en vertu des IFRS et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre : a) l'incidence des marchés; b) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction; et c) les autres éléments n'ayant pas été traités à titre d'ajustements du bénéfice d'exploitation net et qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer nos résultats d'une période à l'autre. L'incidence des marchés comprend les éléments suivants : i) l'incidence, sur le rendement des placements et sur la valeur des instruments dérivés utilisés dans le cadre de nos programmes de couverture, des variations de taux d'intérêt qui diffèrent de nos hypothèses les plus probables au cours de la période de présentation de l'information financière, incluant les variations des écarts de taux et des écarts de swap, et des variations des taux de réinvestissement présumés des placements à revenu fixe utilisés dans la détermination des provisions techniques; ii) l'incidence des variations des marchés des actions, déduction faite des couvertures, au-delà ou en deçà de nos hypothèses les plus probables, soit une croissance d'environ 2 % par trimestre au cours de la période de présentation de l'information financière, et l'incidence du risque de corrélation inhérent à notre programme de couverture pour les produits offrant des garanties; et iii) l'incidence des variations de la juste valeur des biens immobiliers pour la période de présentation de l'information financière. Les notes qui figurent au bas du tableau de la rubrique « Résultats d'exploitation consolidés de 2015 » de la section « Rendement financier » du présent document donnent plus de détails sur ces ajustements. Les modifications des hypothèses reflètent l'incidence des révisions des hypothèses utilisées pour déterminer nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement. L'incidence des mesures prises par la direction au cours de la période considérée, désignées par le terme « mesures de la direction », sur nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et aux contrats de placement inclut, par exemple, des changements de prix applicables aux contrats en vigueur, de nouvelles ententes ou des ententes révisées de réassurance relativement à des affaires en vigueur, ou des changements significatifs aux politiques de placement concernant des segments d'actifs soutenant nos passifs. Le bénéfice par action sous-jacent exclut également l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non définies par les IFRS que nous utilisons comprennent les produits ajustés, les équivalents de primes et de versements SAS (services administratifs seulement), l'actif des organismes de placement collectif et les souscriptions réalisées à ce chapitre, l'actif des fonds gérés et les souscriptions réalisées à ce chapitre, les primes et versements, les primes et versements ajustés, l'actif géré, l'actif administré et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice d'exploitation net.

Sauf indication contraire, tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur nos résultats s'appliquent au bénéfice net déclaré (à la perte nette déclarée), au bénéfice d'exploitation net (à la perte d'exploitation nette) et au bénéfice net sous-jacent (à la perte nette sous-jacente). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire.

1) Depuis le troisième trimestre de 2015, cet ajustement du bénéfice d'exploitation, auparavant désigné comme « Coûts de restructuration et autres coûts connexes », a été renommé « Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration » afin de tenir compte des ajustements relatifs à l'acquisition et à l'intégration découlant de nos activités de 2015.

2) La rubrique « Rendement financier – Activités abandonnées » du présent rapport de gestion présente les détails de la vente de nos activités américaines de rentes.

Les tableaux ci-après présentent les montants exclus de notre bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette), de notre bénéfice net (perte nette) sous-jacent(e), de notre bénéfice d'exploitation par action et de notre bénéfice par action sous-jacent, ainsi qu'un rapprochement entre ces montants et notre bénéfice net déclaré (perte nette déclarée), et notre bénéfice par action déclaré selon les IFRS pour 2015, 2014 et 2013. La rubrique « Rendement financier – Rendement du quatrième trimestre de 2015 » du présent rapport de gestion fournit un rapprochement entre le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) et le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) pour le quatrième trimestre de 2015.

Rapprochement de certaines mesures du bénéfice net

(en millions de dollars, sauf indication contraire)

	2015	2014	2013 ¹⁾
Bénéfice net déclaré	2 185	1 762	1 696
Profit (perte) après impôt sur ajustements :			
Incidence de certaines couvertures de la FSL Canada qui ne remplissent pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture	21	(7)	38
Ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS	(9)	(125)	(229)
Ajustements d'exploitation : Modifications des hypothèses et mesures de la direction liées à la vente de nos activités américaines de rentes	–	–	(27)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration ²⁾	(80)	(26)	(29)
Total des éléments d'ajustement	(68)	(158)	(247)
Bénéfice d'exploitation net	2 253	1 920	1 943
Incidence nette des marchés des actions	(128)	44	76
Incidence nette des taux d'intérêt	65	(179)	86
Augmentations (diminutions) nettes découlant de la variation de la juste valeur des biens immobiliers	20	12	30
Incidence des marchés	(43)	(123)	192
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	(9)	227	170
Total des éléments d'ajustement	(52)	104	362
Bénéfice net sous-jacent	2 305	1 816	1 581
Bénéfice par action déclaré (dilué) (en dollars)	3,55	2,86	2,78
Certaines couvertures de la FSL Canada ne remplissant pas les conditions requises pour la comptabilité de couverture (en dollars)	0,03	(0,01)	0,06
Ajustements de la juste valeur des droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS (en dollars)	(0,01)	(0,21)	(0,38)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction liées à la vente de nos activités américaines de rentes (en dollars)	–	–	(0,05)
Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration (en dollars)	(0,13)	(0,04)	(0,05)
Incidence des titres convertibles sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	(0,02)	(0,01)	(0,01)
Bénéfice d'exploitation par action (dilué) (en dollars)	3,68	3,13	3,21
Incidence des marchés (en dollars)	(0,07)	(0,20)	0,32
Modifications des hypothèses et mesures de la direction (en dollars)	(0,01)	0,37	0,28
Bénéfice par action sous-jacent (dilué) (en dollars)	3,76	2,96	2,61

1) Les résultats de 2013 sont présentés sur la base des activités poursuivies de la Compagnie. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique « Rendement financier – Activités abandonnées » du présent rapport de gestion.

2) À partir du troisième trimestre de 2015, cet ajustement du bénéfice d'exploitation, auparavant désigné comme « Coûts de restructuration et autres coûts connexes », a été renommé « Coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration » afin de tenir compte des ajustements relatifs à l'acquisition et à l'intégration découlant de nos activités de 2015.

La direction a également recours aux mesures financières non définies par les IFRS suivantes :

Rendement des capitaux propres. Les IFRS n'exigent pas le calcul du rendement des capitaux propres et, par conséquent, aucune mesure comparable n'existe en vertu des IFRS. Pour déterminer le rendement d'exploitation des capitaux propres et le rendement des capitaux propres sous-jacent, le bénéfice d'exploitation net (la perte d'exploitation nette) et le bénéfice net (la perte nette) sous-jacent(e) sont divisés par le total moyen pondéré des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour la période, respectivement.

Produits ajustés. Cette mesure exclut des produits l'incidence des éléments suivants : i) les variations des taux de change découlant de la conversion des monnaies fonctionnelles en dollars canadiens aux fins de comparaison (l'« ajustement au titre du change »); ii) les variations de la juste valeur et des taux de change touchant les actifs et les passifs (l'« ajustement au titre de la juste valeur »); et iii) la réassurance pour les activités assurées des GC de la FSL Canada (l'« ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada »). Les produits ajustés constituent une autre mesure des produits et permettent de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes.

(en millions de dollars)	2015	2014	2013
Produits	19 274	25 764	13 874
Ajustement au titre du change	1 587	–	(737)
Ajustement au titre de la juste valeur	(1 961)	6 172	(4 220)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(4 684)	(4 565)	(4 431)
Produits ajustés	24 332	24 157	23 262

Primes et versements ajustés. Cette mesure ajuste les primes et versements afin de tenir compte de l'incidence i) de l'ajustement au titre du change; et ii) de l'ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada. Les primes et versements ajustés constituent une autre mesure des primes et versements et permettent de procéder à des comparaisons plus efficaces entre différentes périodes.

(en millions de dollars)	2015	2014	2013
Primes et versements	137 150	122 480	129 077
Ajustement au titre du change	15 081	–	(7 837)
Ajustement au titre de la réassurance aux GC de la FSL Canada	(4 684)	(4 565)	(4 431)
Primes et versements ajustés	126 753	127 045	141 345

Ratio de la marge d'exploitation avant impôt de la MFS. Ce ratio sert à évaluer la rentabilité sous-jacente de la MFS et exclut l'incidence des ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions attribués par la MFS, des produits tirés des placements et de certaines commissions versées, qui sont de nature compensatoire. Ces montants sont exclus afin de neutraliser leur incidence sur le ratio de la marge d'exploitation avant impôt et ils n'ont aucune incidence sur la rentabilité sous-jacente de la MFS.

Incidence du change. Plusieurs mesures financières sont présentées compte tenu de l'ajustement au titre du change afin d'exclure l'incidence des fluctuations des taux de change. Ces mesures sont calculées en fonction du taux de change moyen ou du taux de change de clôture, selon le cas, en vigueur à la date de la période comparative.

Sensibilités aux prix des biens immobiliers. Les sensibilités aux prix des biens immobiliers sont des mesures financières non définies par les IFRS pour lesquelles il n'existe aucune mesure définie par les IFRS qui soit directement comparable. Il n'est donc pas possible de présenter un rapprochement entre ces montants et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Autres. La direction utilise également les mesures financières non définies par les IFRS suivantes pour lesquelles il n'existe aucune mesure financière définie par les IFRS qui soit comparable : i) les équivalents de primes et de versements SAS, les souscriptions de titres d'organismes de placement collectif, les souscriptions de parts de fonds gérés, les souscriptions d'assurance-vie et d'assurance-maladie et le total des primes et versements; ii) l'actif géré, l'actif des organismes de placement collectif, l'actif des fonds gérés, les autres éléments de l'actif géré et l'actif administré; iii) la valeur des affaires nouvelles, qui est utilisée pour mesurer la rentabilité globale estimative des nouvelles souscriptions et qui est fondée sur des calculs actuariels; et iv) les modifications des hypothèses et les mesures de la direction, qui sont des composantes de la communication d'information sur nos sources de bénéfices. Les sources de bénéfices constituent un choix de présentation de nos comptes consolidés de résultat permettant de dégager et de quantifier les diverses sources de bénéfices. Le BSIF, principal organisme de réglementation de la Compagnie, oblige cette dernière à présenter ses sources de bénéfices.

Rendement financier

Résultats d'exploitation consolidés de 2015

Sauf indication contraire, tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur nos résultats s'appliquent au bénéfice net déclaré (à la perte nette déclarée), au bénéfice d'exploitation net (à la perte d'exploitation nette) et au bénéfice net sous-jacent (à la perte nette sous-jacente). Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé(e) conformément aux IFRS.

Bénéfice net

Notre bénéfice net déclaré s'est chiffré à 2 185 M\$ en 2015, comparativement à 1 762 M\$ en 2014. Le bénéfice d'exploitation net s'est chiffré à 2 253 M\$ en 2015, comparativement à 1 920 M\$ en 2014. Le bénéfice d'exploitation net sous-jacent s'est chiffré à 2 305 M\$, comparativement à 1 816 M\$ en 2014.

Le rendement d'exploitation des capitaux propres et le rendement des capitaux propres sous-jacent se sont chiffrés à 12,6 % et 12,8 %, respectivement, pour 2015, comparativement à 12,2 % et 11,6 %, respectivement, pour 2014.